

# PROJET ÉOLIEN Montérégie

ÉCHÉANCIER DES ÉTAPES		STATUT
Rencontres préliminaires avec les détenteurs d'options	2006-2007	complété
Rencontres préliminaires avec les MRC et les municipalités	été 2007	complété
Dépôt d'un avis de projet au MDDEP	septembre 2007	complété
Analyse du projet et transmission de la directive environnementale (nature, étendue, portée) par le MDDEP	septembre 2007	complété
Dépôt des soumissions auprès d'Hydro-Québec	septembre 2007	complété
Analyse des soumissions par Hydro-Québec	septembre 2007 à mai 2008	complété
Soumission retenue	5 mai 2008	projet retenu
Rencontre avec les élus des municipalités et MRC	mai à juin 2008	complété
Signature du contrat d'approvisionnement en électricité avec Hydro-Québec Distribution	juin 2008	complété
Rencontres avec les détenteurs d'options	été et automne 2008	complété
Séances d'information - municipalités, MRC et public	été et automne 2008	complété
Réalisation de l'étude d'impact par le promoteur	septembre 2008 à juillet 2010	en cours
Consultation du public et des municipalités	été 2009 - été 2010	en cours
Analyse de recevabilité par le MDDEP	novembre 2009 à août 2010	en cours
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)	septembre 2010 - février 2011	planifié
BAPE - Consultation du dossier par le public	septembre - octobre 2010	planifié
BAPE - Audience publique	novembre 2010	planifié
BAPE - Rapport de consultation	janvier - février 2011	planifié
Analyse environnementale du projet par le MDDEP	mars - avril 2011	planifié
Recommandations du ministre du MDDEP au conseil des ministres	mai 2011	planifié
Autorisation du projet	juin 2011	planifié
Décret gouvernemental du projet par le MDDEP	juin 2011	planifié
Obtention de toutes les autorisations requises : Certificat d'autorisation du MDDEP Commission de protection du territoire et des activités agricoles Autres lois et règlements fédéraux et provinciaux Délivrance des permis municipaux	juin 2011	planifié
Exercice des options et signature des actes de propriété superficière	juin 2010 - mai 2011	planifié
Phase de construction	juillet 2011 à décembre 2012	planifié

# PROJET ÉOLIEN Montérégie

## Le projet en bref

- Le projet est situé sur le territoire de **6 municipalités** comprises dans **2 MRC**
  - Saint-Rémi (MRC des Jardins-de-Napierville)
  - Saint-Michel (MRC des Jardins-de-Napierville)
  - Saint-Isidore (MRC de Roussillon)
  - Saint-Constant (MRC de Roussillon)
  - Saint-Mathieu (MRC de Roussillon)
  - Mercier (MRC de Roussillon)
- Plus de **90** propriétaires de terrain participent présentement au projet pour une surface de plus de **4 000** hectares (**moins de 1 %** sera réellement occupé par les infrastructures)
- L'électricité sera produite pour répondre aux besoins énergétiques du Québec
- Le projet produira suffisamment d'électricité pour alimenter l'équivalent de **10 000** résidences chauffées à l'électricité
- Ce projet permettra d'éviter la production de près de **120 000** tonnes de CO<sub>2</sub> annuellement, soit l'équivalent des émissions de plus de **30 000** véhicules
- Début prévu des travaux de construction : **Juillet 2011**
- Date prévue de mise en service : **Décembre 2012**

### ENERCON E82 2.3



Puissance proposée	100 MW
Caractéristiques des éoliennes	Entraînement direct
Nombre d'éoliennes	44 éoliennes
Puissance	2,3 MW chacune
Hauteur totale (tour+pale)	139 m
Diamètre des pales	82 m
Forme de la tour	tubulaire en béton et acier
Transformateur	Individuel
Réseau collecteur	souterrain, 34,5 kV
Poste élévateur	similaire à ceux d'Hydro-Québec

## Retombées économiques

Le Projet Éolien Montérégie exige un investissement total de **300 millions** de dollars dont une forte proportion sera dépensée localement et ailleurs au Québec.

- Obligation contractuelle envers Hydro-Québec Distribution d'assurer un **contenu québécois égal à 60 %** des coûts globaux du projet
- Cela représente un investissement de plus de **180 millions** de dollars dans l'économie québécoise
- Des retombées d'environ **20 à 35 millions** de dollars pour les commerçants, restaurateurs, hôteliers, entrepreneurs et contracteurs de la région
  
- Retombées économiques directes pour les municipalités :
  - Versements annuels totaux de **250 000 \$** aux municipalités dont le territoire est visé par le projet
  - C'est plus de **5 millions de dollars** qui seront versés dans les coffres municipaux pendant les 20 années d'opération du projet
  
- Création d'emploi :
  - De **50 à 70 emplois** créés durant les 18 à 24 mois de construction
  - **8 à 10 emplois** permanents durant toute la phase d'opération (20 ans)
  
- Compensations aux propriétaires accueillant les installations sur leur terrain :
  - Plus de **600 000 \$** versés annuellement en compensations durant toute l'opération (20 ans)

## Principales études réalisées

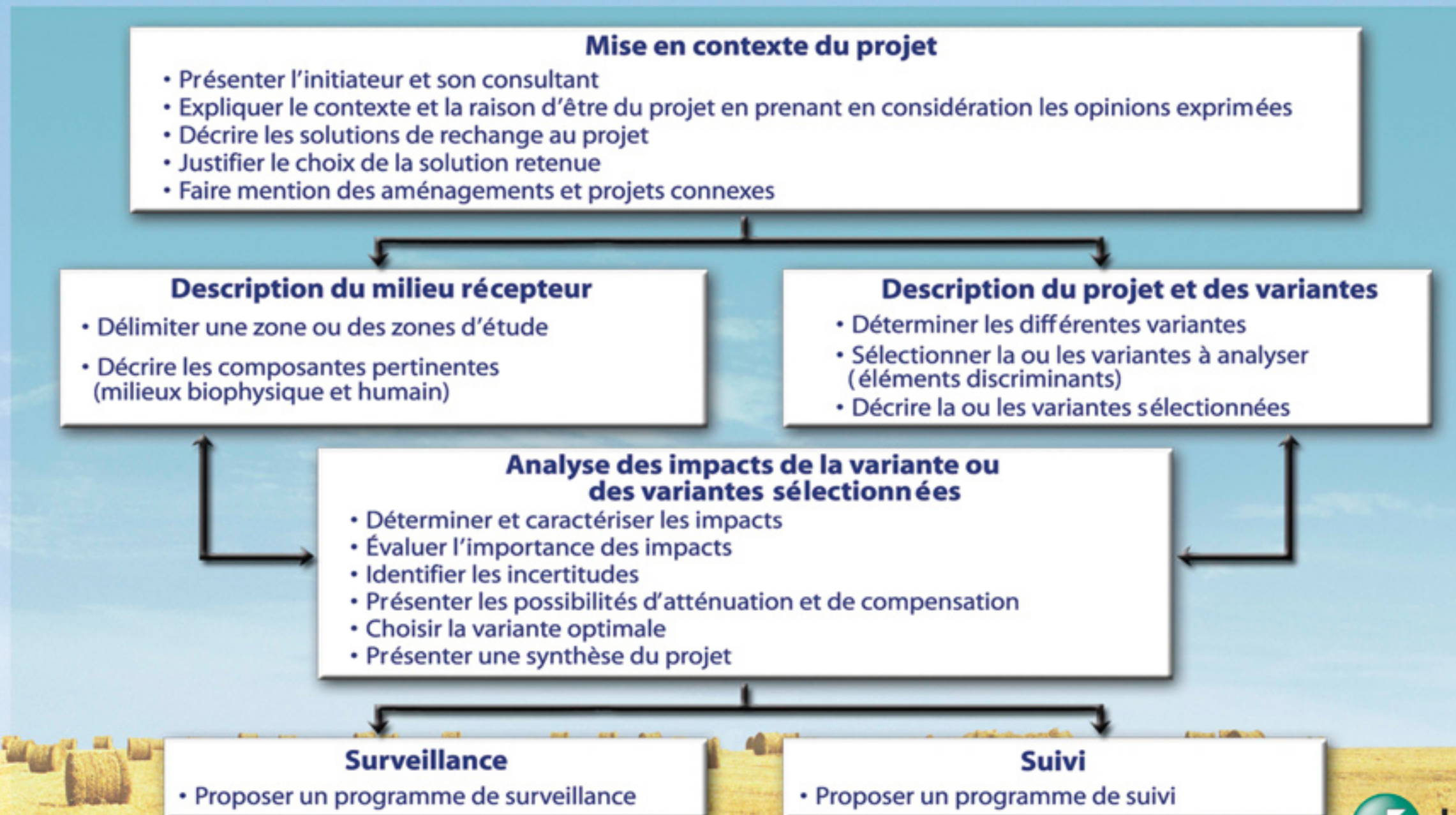
Ces études ont été menées par certains des meilleurs spécialistes au Canada, entres autres :

- Mesures de vent et étude de la ressource éolienne : **Hélimax Énergie Inc.**
- Études géotechniques : **Inspec-Sol Inc.**
- Étude des impacts sur les systèmes de télécommunication : **Yves R. Hamel et Associés Inc. (YRH)**
- Étude des impacts sur les systèmes radar et d'aide à la navigation aérienne : **LPS Aviation Inc.**
- Études concernant les oiseaux : **SNC-Lavalin Environnement Inc.**
- Études concernant les chauves-souris : **Envirotel 3000 Inc.**
- Études d'intégration visuelle et du climat sonore : **SNC-Lavalin Environnement Inc.**

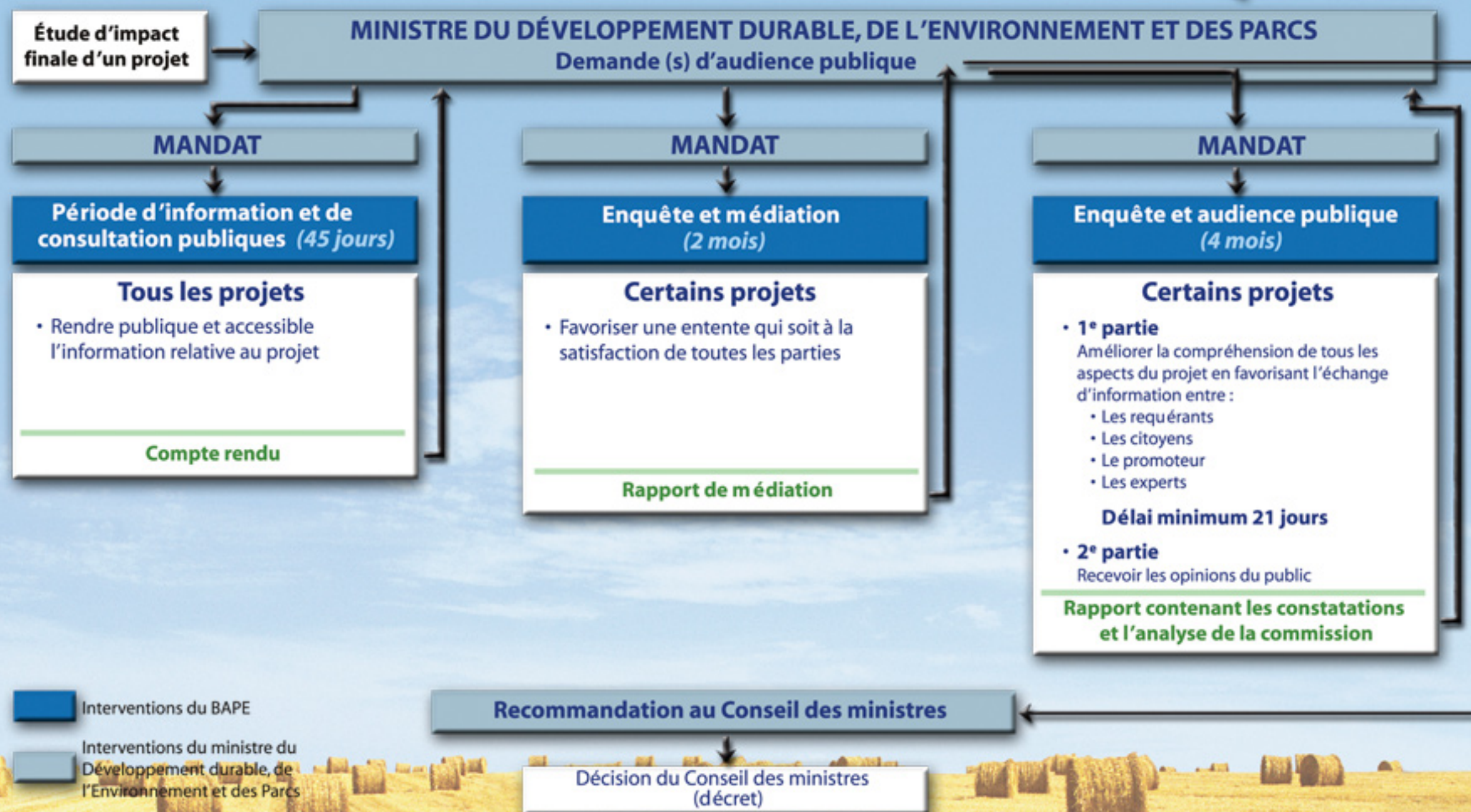
Tous ces volets sont intégrés à l'Étude d'impact que mène SNC-Lavalin Environnement Inc.

## Démarche d'élaboration de l'étude d'impact

**SNC-Lavalin Environnement Inc.** est responsable de l'ensemble de la préparation de l'étude d'impact sur l'environnement selon les directives émises par le gouvernement du Québec.





# Cheminement des projets au BAPE



Zone inventoriée et observations réalisées dans le cadre de l'inventaire héliporté des oiseaux de proie

PROJET

-  Zone d'étude
-  Zone tampon de 20 km

INVENTAIRE ET OBSERVATIONS

-  Secteur inventorié
-  Nid indéterminé
-  Ligne de vol

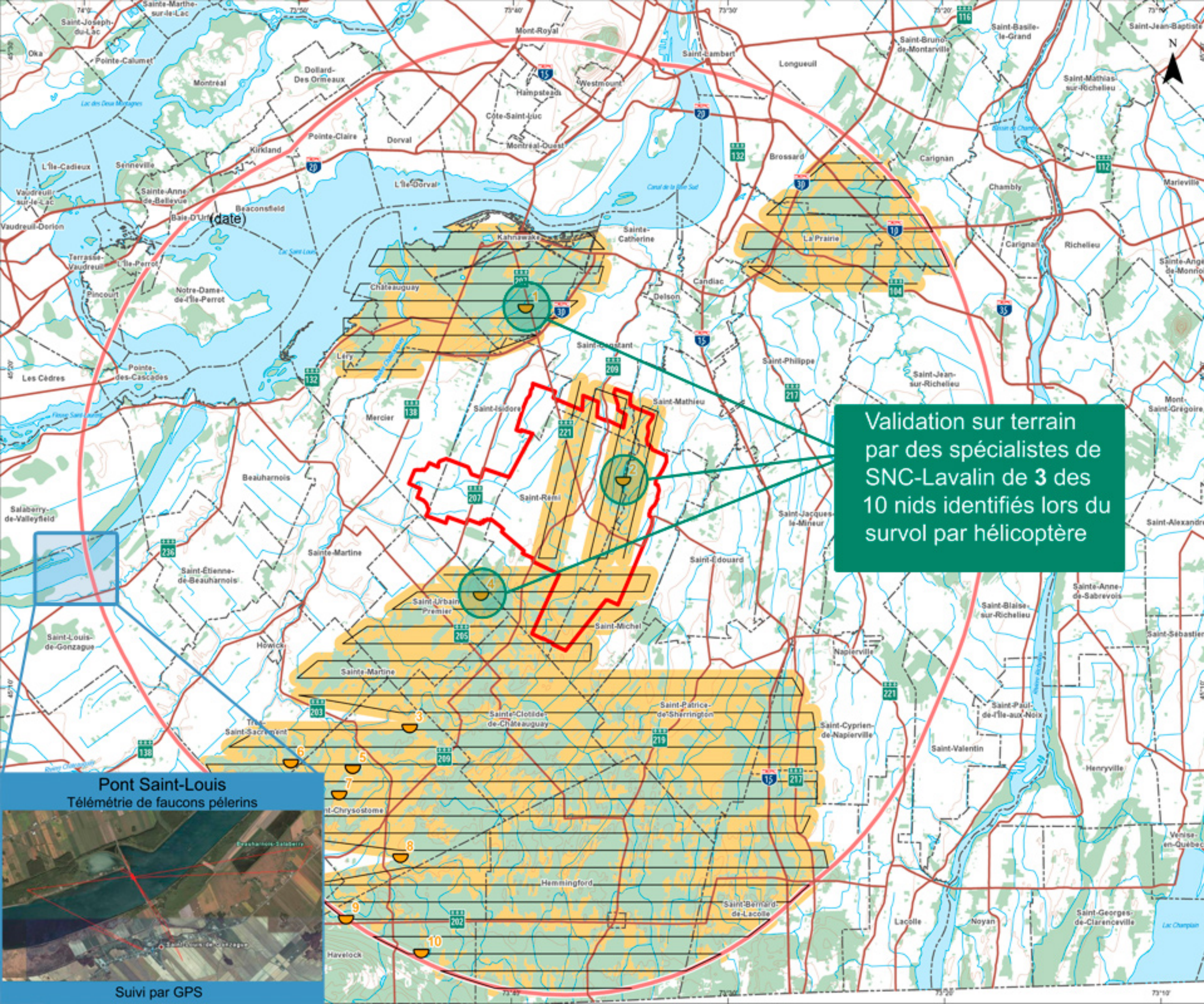
LIMITES ET INFRASTRUCTURES

-  Limite municipale
-  Route principale
-  Secteur boisé

Tableau 1. Coordonnées en degré décimal des nids inventoriés

Nid	Latitude	Longitude
1	45,366416	-73,656613
2	45,276328	-73,581061
3	45,146912	-73,745544
4	45,216242	-73,690789
5	45,125471	-73,789311
6	45,128311	-73,837111
7	45,111860	-73,799773
8	45,079152	-73,752349
9	45,046965	-73,794118
10	45,029366	-73,736113

Validation sur terrain par des spécialistes de SNC-Lavalin de 3 des 10 nids identifiés lors du survol par hélicoptère



Pont Saint-Louis  
Télémetrie de faucons pèlerins



Suivi par GPS



Projection MTM, fuseau 8, NAD 83  
Équidistance des courbes : 10 m

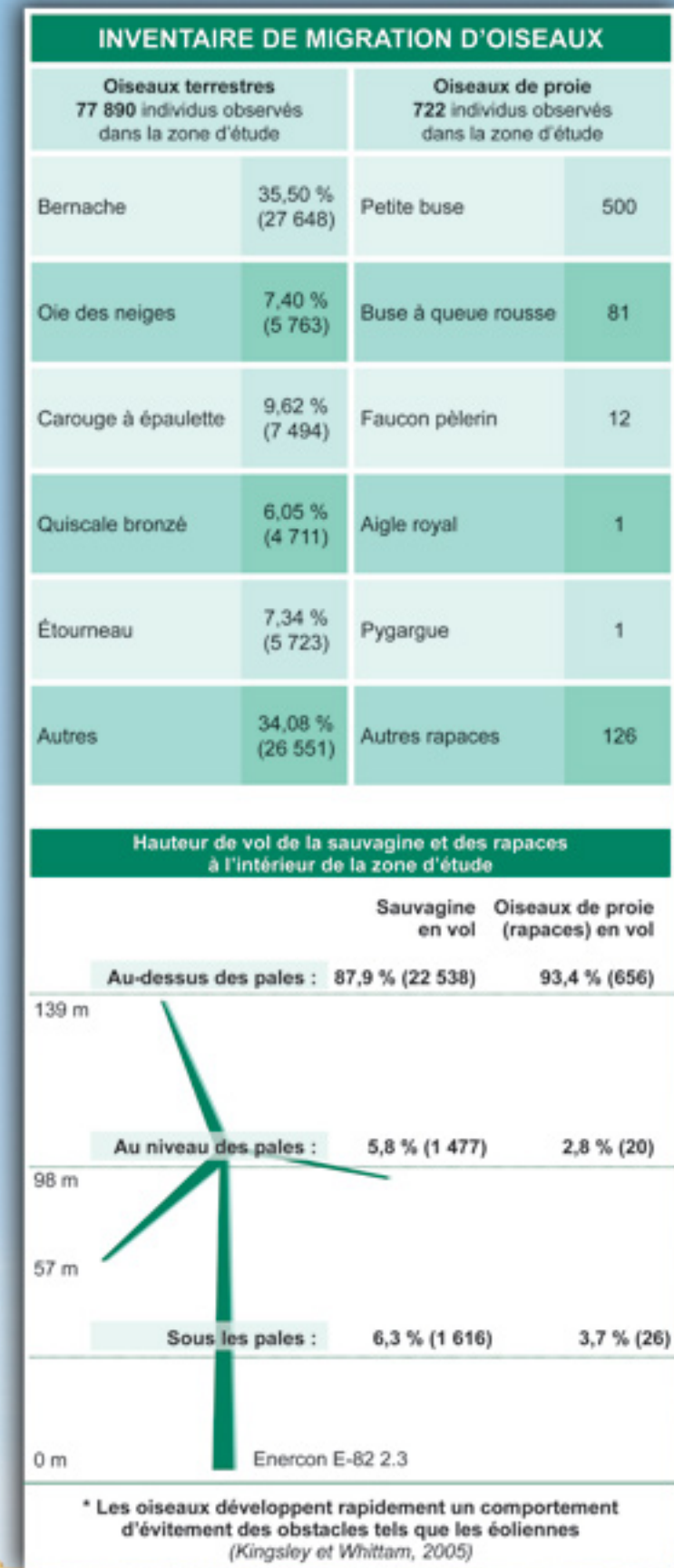
Sources :  
BNQ, 1 : 250 000, Sa Majesté la Reine du Canada, 2004  
avec la permission de RNCAN, 2001, SDA, 1 : 20 000, 2007  
RNR, Ressources naturelles Canada, 2007  
BGAQ, 1 : 8 000 000, MRN

Projet : 605751  
Fichier : snc605751\_EAc2\_nidhelipote\_090415.mxd

DOCUMENT DE TRAVAIL








## Inventaires de migrations d'oiseaux

- **Périodes d'inventaires** : automne 2008 et printemps 2009
- **Étendue** :
  - 8 stations d'observation pour étudier la migration dont 4 à l'extérieur de la zone d'étude
  - 12 transects pour fin d'inventaire des espèces présentes sur le terrain
  - 78 612 oiseaux observés à l'intérieur de la zone d'étude
- **Objectif** :
  - Déterminer l'importance du secteur en termes de corridor migratoire et d'aire de repos pour les oiseaux migrateurs
- **Résultats** :
  - 96 espèces observées au total
    - 89 espèces communes (92,7%)
    - 7 espèces à statut précaire (7,3%)
    - 80 espèces d'oiseaux terrestres (83,4%)
    - 16 espèces d'oiseaux de proie (16,6%)





## L'importance des études (le cas de la faune aviaire)

Causes d'accidents mortels chez les oiseaux		Nombre pour 10 000 décès <sup>2</sup>
	<b>Éoliennes</b>	<b>1</b>
	Tours de communications	50
	Pesticides	710
	Véhicules automobiles	850
	Lignes à haute tension	1 060
	Chats	1 370
	Édifices et vitres	5 820

Plusieurs études sur l'impact des parcs éoliens sur la faune aviaire ont permis d'établir ces constats :

- Les oiseaux développent rapidement un **comportement d'évitement** des obstacles tels que les éoliennes<sup>1</sup>
- Les éoliennes causent très peu de mortalité chez les oiseaux comparativement à plusieurs autres structures ou facteurs, à commencer par les **gratte-ciel** et les **chats**<sup>2</sup>
- À l'échelle nord-américaine, le taux de mortalité se situe entre **1,8 et 2,2** oiseaux/éolienne/année<sup>3</sup>
- Au Québec, les suivis de mortalité effectués jusqu'à présent pour les parcs éoliens en fonction tendent à démontrer des taux de mortalité inférieurs à **1,8** oiseaux/éolienne/année

### Références :

- 1 - Kingsley, A. and B. Whittam (Bird Studies Canada), 2005, *Wind Turbines and Birds: A Background Review for Environmental Assessment*. Préparé pour Environment Canada
- 2 - Erickson, W.P, Johnson, G.D., Young Jr.,D., 2005, *A Summary and Comparison of Bird Mortality from Anthropogenic Causes with an Emphasis on Collisions*. Préparé pour le US Department of Agriculture
- 3 - Erickson, W.P, Johnson, G.D., Strickland M.D., Young Jr.,D.P, Sernka K.J et Good, R.E., 2001, *Avian Collisions with Wind Turbines: A Summary of Existing Studies and Comparisons to Other Sources of Avian Collision Mortality in the United States*. Western Ecosystems Technology Inc.

## Inventaires acoustiques des chauves-souris

- **Périodes d'inventaires** : automne 2008 et été 2009
- **Étendue** : 11 stations d'écoute (appareil appelé Anabat) réparties dans toute la zone d'étude
- **Objectif** :
  - Identifier les espèces présentes sur le site du projet
  - Identifier la présence potentielle de corridors de migration
  - Identifier les lieux potentiels de reproduction
- **Résultats** :
  - **4 088** cris de chauve-souris enregistrés
  - Présence confirmée de **7 espèces** de chauve-souris
  - Identification de **zones à forte densité potentielle et avérée**, principalement dans les boisés matures, les milieux humides et le long des cours d'eau



Source des photos : Envirotel 3000 Inc.

Espèces présentes dans la zone d'étude		
Proportion des cris enregistrés durant les inventaires		
	Grande chauve-souris brune	33,5 %
	Chauve-souris cendrée	4,7 %
	Chauve-souris argentée	2,1 %
	Chauve-souris rousse	1,3 %
	Pipistrelle de l'est	0,6 %
	Petite chauve-souris brune (Myotis)	51,7 %
	Chauve-souris nordique (Myotis)	
	Non-identifiable (séquence trop courte ou parasites)	6,1 %

Source des photos : Envirotel 3000 Inc. et <http://www.parc-mille-iles.qc.ca>

## Inventaires radar et acoustiques des chauves-souris



Initiative volontaire du promoteur de mener ces inventaires complémentaires en 2009

### BUT

- Vérifier les hypothèses émises par le consultant suite aux inventaires réalisés en 2008
- Documenter les hauteurs de vol des chauves-souris pour mieux évaluer les impacts
- Identifier les mesures d'atténuation appropriées

### MÉTHODES D'INVENTAIRES

#### 1. Inventaires acoustiques au sol (11 stations d'écoute)

À l'aide d'Anabat (détecteur d'ultrasons) + système d'enregistrement des vocalises (cris de chauves-souris). Connaître la densité

#### 2. Inventaires acoustiques en hauteur, sur mâts de mesure (3 stations)

Mêmes appareils mais installés sur des mâts de mesure de vent à environ 80 m. Connaître la densité des espèces et leur distribution verticale

#### 3. Inventaires radars (19 stations radars)

Basée sur l'utilisation d'une « unité radar mobile » qui permet de visualiser l'activité des chauves-souris en 3 dimensions pour documenter l'utilisation verticale de l'espace par ces animaux.

### RÉSULTATS

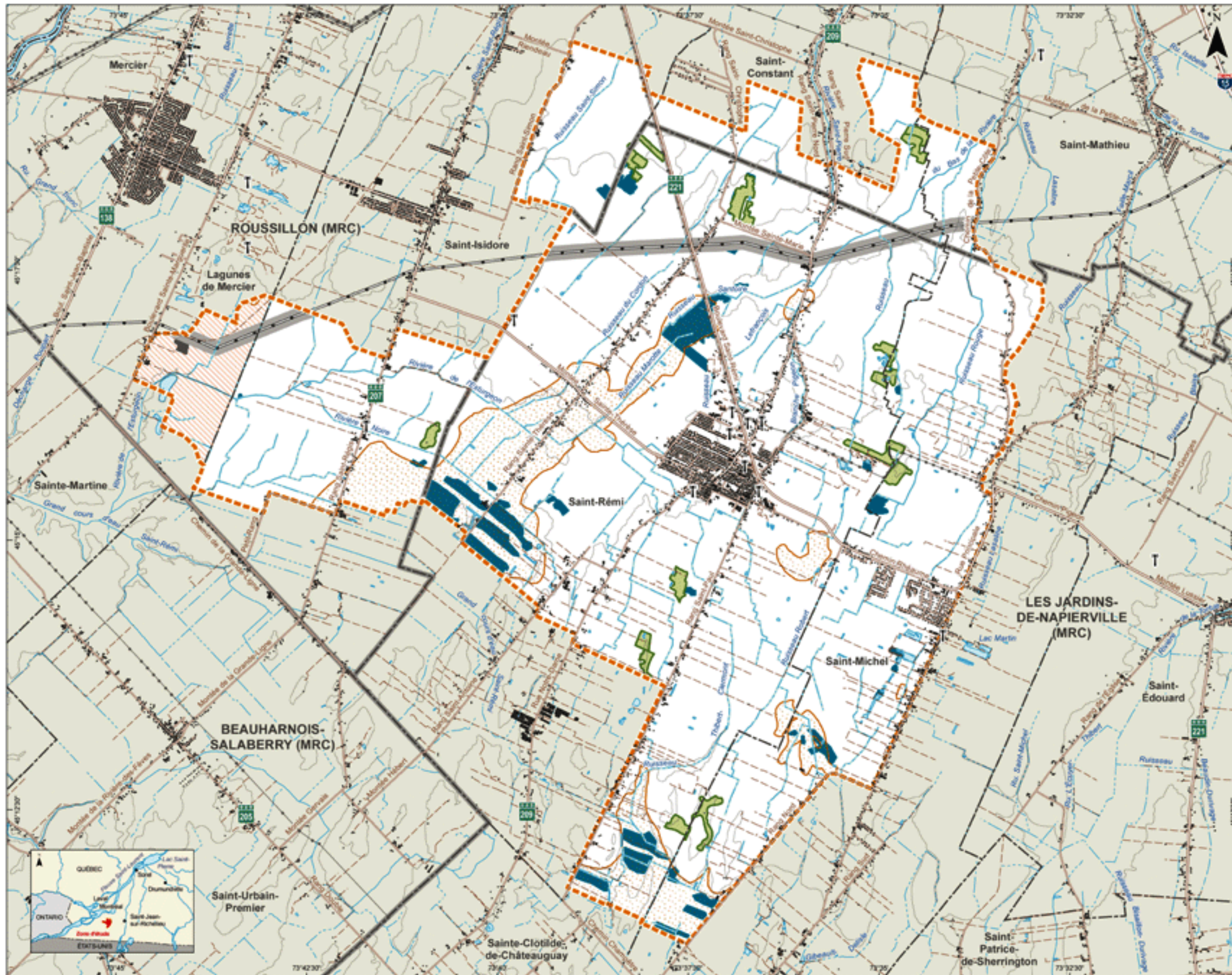
- Confirmation :
  - Sept espèces de chauves-souris dont trois migratrices. Un total de 14 594 cris a été enregistré;
  - Deux couloirs de migration de part et d'autre de la zone d'étude (le premier à l'est, le second à l'ouest);
  - Des zones de fortes densités comme « zones sensibles » reliées aux cours d'eau, boisés matures et milieux humides.
- Densité faible de chauves-souris dans les milieux agricoles ouverts. Densité qui diminue en altitude.

### RECOMMANDATIONS DU CONSULTANT

- Lorsque possible, laisser une distance de 100 m entre les éoliennes et certains milieux de forte densité.
- Activité des chauves-souris moins dense en hauteur; augmenter la hauteur de moyeu aidera à réduire les risques d'impact dans les zones sensibles.

### DÉCISIONS

- Déplacement de certaines éoliennes hors des zones sensibles confirmées par le radar.
- Installation d'éoliennes dotées d'une hauteur de moyeu plus élevée.



**PROJET ÉOLIEN MONTRÉGIE**

**Contraintes des éléments physiques à l'implantation d'éoliennes**

- PROJET**
- Zone d'étude
- CONTRAINTES PHYSIQUES**
- Cours d'eau ou plan d'eau (15 m)
  - Milieu humide (15 m)
  - Gazoduc (126 m)
  - Érabières à potentiel agricole de 4 ha et plus
  - Sol organique
  - Banc d'emprunt
  - Zone d'interdiction de captage des eaux souterraines
- LIMITES ET INFRASTRUCTURES**
- Limite municipale ; limite de MRC
  - Route principale ; route secondaire ou rue
  - Chemin de fer
  - Ligne de transport d'électricité
  - Gazoduc
  - Tour de télécommunications

Cette carte a été conçue en utilisant l'information connue au 29 octobre 2009



Sources :  
SD/10, MNRQ Québec, 2002 - 2008  
MRC de Roussillon et MRC des Jardins-de-Napierville  
SDA, MNRQ Québec 2005

Projet : 606751  
Fichier : snc05751\_CQjun2010\_physic\_100601.mxd



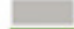


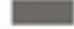

PROJET ÉOLIEN MONTEGÉ

Contraintes des éléments physiques à l'implantation d'éoliennes




PROJET

 Zone d'étude

CONTRAINTES PHYSIQUES

-  Cours d'eau ou plan d'eau (15 m)
-  Milieu humide (15 m)
-  Gazoduc (126 m)
-  Érablière à potentiel arboricole de 4 ha et plus
-  Sol organique
-  Banc d'emprunt
-  Zone d'interdiction de captage des eaux souterraines

LIMITES ET INFRASTRUCTURES

-  Limite municipale ; limite de MRC
-  Route principale ; route secondaire ou rue
-  Chemin de fer
-  Ligne de transport d'électricité
-  Gazoduc
-  Tour de télécommunications

Cette carte a été conçue en utilisant l'information connue au 29 octobre 2009

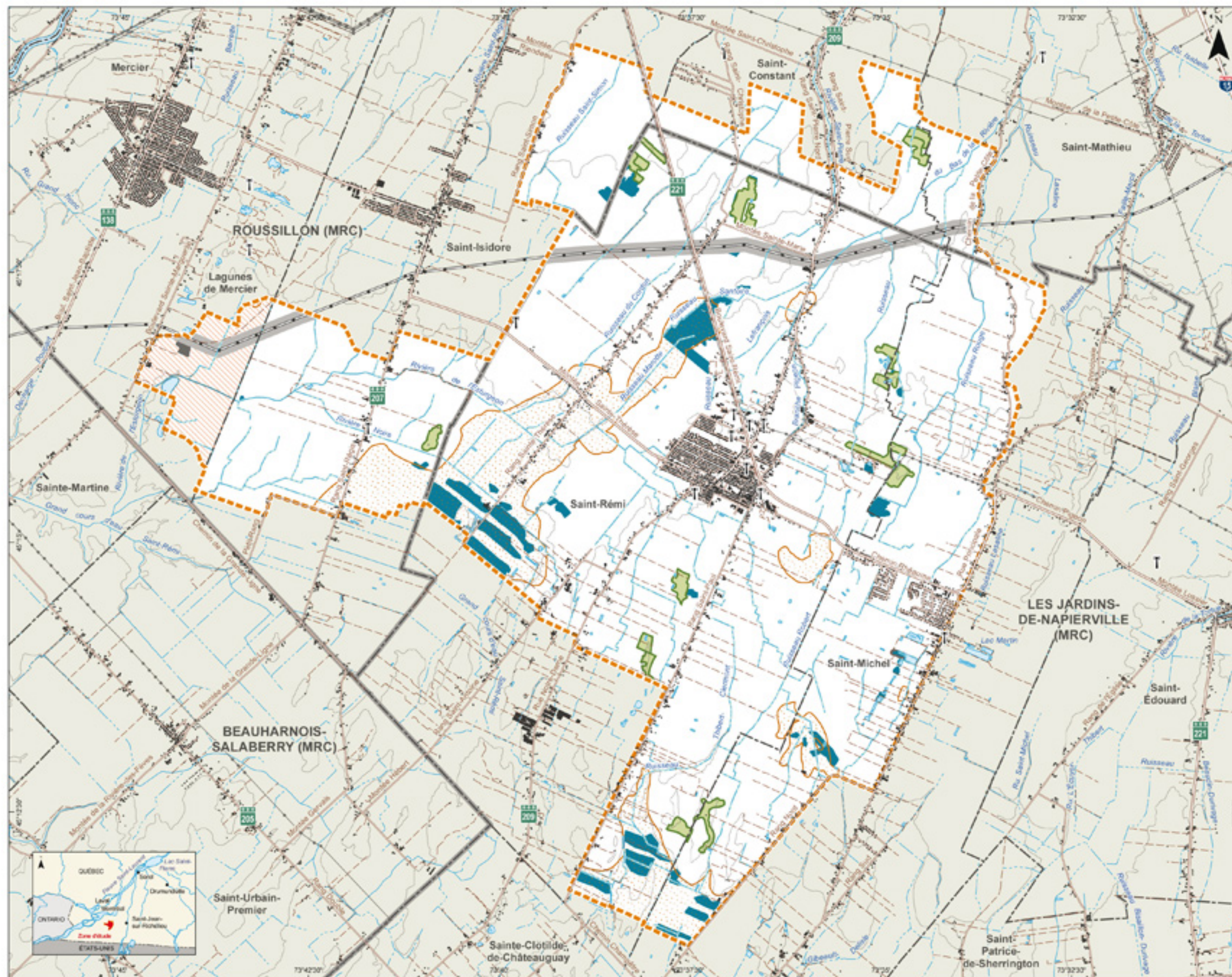
0 0,65 1,3 1,95 2,6 km

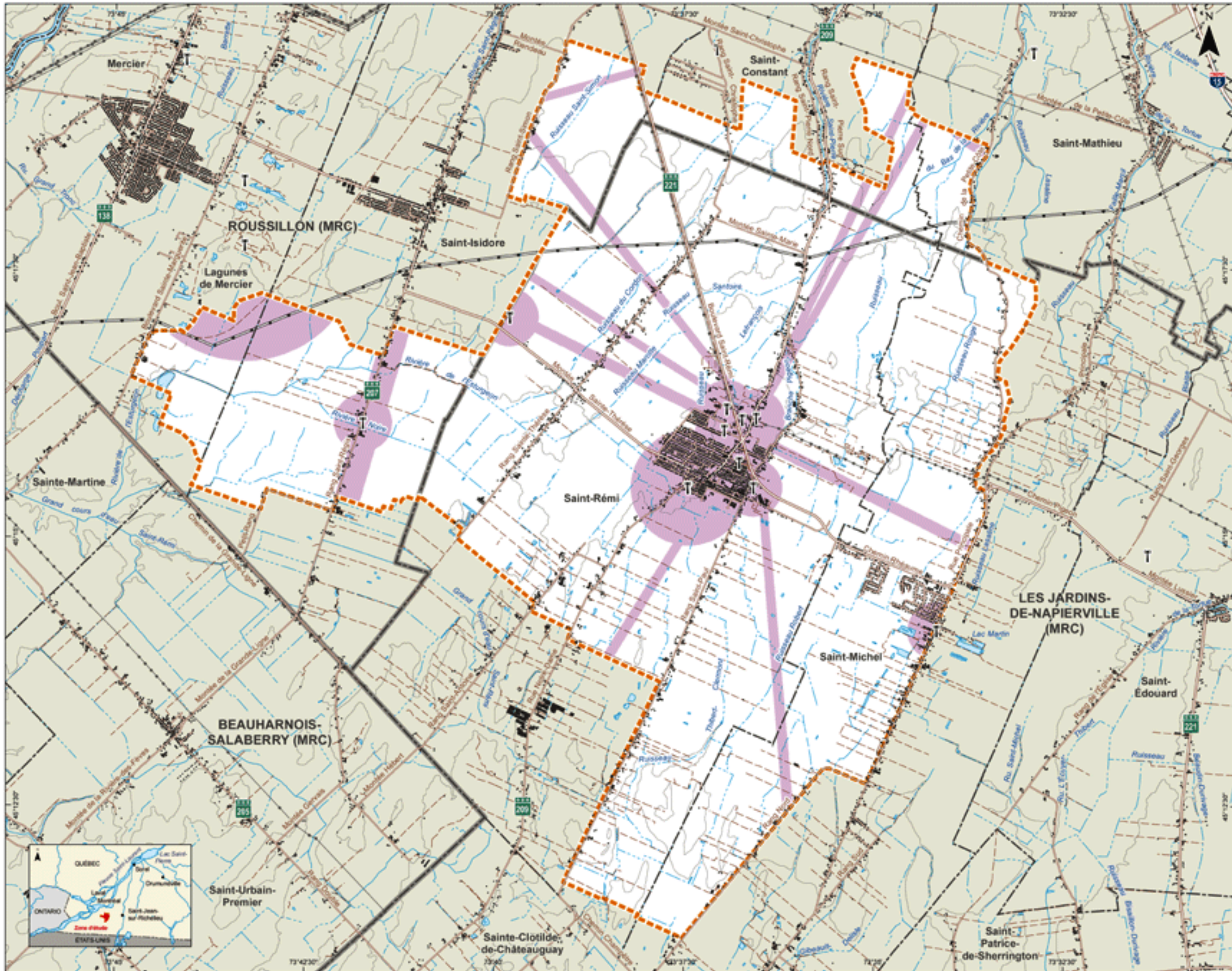
Projection MTM, fuseau 8, NAD 83  
Équidistance des courbes : 10 m

Sources :  
SD10, MRRF Québec, 2002 - 2008  
MRC de Roussillon et MRC des Jardins-de-Naperville  
SDA, MRRF Québec, 2005

Projet : 605751  
Fichier : snc605751\_COJur2010\_physic\_100601.mxd

1er juin 2010





**PROJET ÉOLIEN MONTÉRÉGIE**

**Contraintes des infrastructures de télécommunications à l'implantation d'éoliennes**

- PROJET**
- Zone d'étude
- INFRASTRUCTURES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS**
- Zone de protection des infrastructures de télécommunications
- LIMITES ET INFRASTRUCTURES**
- Limite municipale ; limite de MRC
  - Route principale ; route secondaire ou rue
  - Chemin de fer
  - Ligne de transport d'électricité
  - Gazoduc
  - Tour de télécommunications

Cette carte a été conçue en utilisant l'information connue au 2 juin 2010



Projection MTM, fuseau 8, NAD 83  
Équidistance des courbes : 10 m

Sources :  
BDTG, MNR/ Québec, 2002 - 2008  
SDA, MNR/ Québec, 2005  
Projet : 90571  
Fichier : snc05711\_CQjui2010\_telecom\_100601.mxd

PROJET ÉOLIEN MONTEGIE

Contraintes réglementaires  
à l'implantation d'éoliennes

PROJET

Zone d'étude

MUNICIPALITÉS DE LA MRC DE ROUSSILLON

- Périmètre d'urbanisation (2 km)
- Résidence (500 m, Saint-Constant 750 m) et autre bâtiment (250 m)
- Voie de chemin de fer (126 m)
- Route agricole (500 m, Saint-Constant 750 m)
- Zone de contraintes naturelle
- Réseau cyclable régional (500 m, Saint-Constant 750 m)
- Massif boisé (coupe de plus de 1 ha)

MUNICIPALITÉS DE LA MRC DES JARDINS-DE-NAPIERVILLE

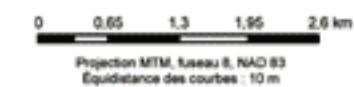
- Périmètre d'urbanisation (2 km)
- Habitation (750 m) et autre bâtiment (250 m)
- Immeuble protégé (2 km, 750 m pour le camping)
- Rue, chemin ou route (300 m)

LIMITES ET INFRASTRUCTURES

- Limite municipale ; limite de MRC
- Route principale ; route secondaire ou rue
- Chemin de fer
- Ligne de transport d'électricité
- Gazoduc

Cette carte a été conçue en utilisant  
l'information connue au 29 octobre 2009

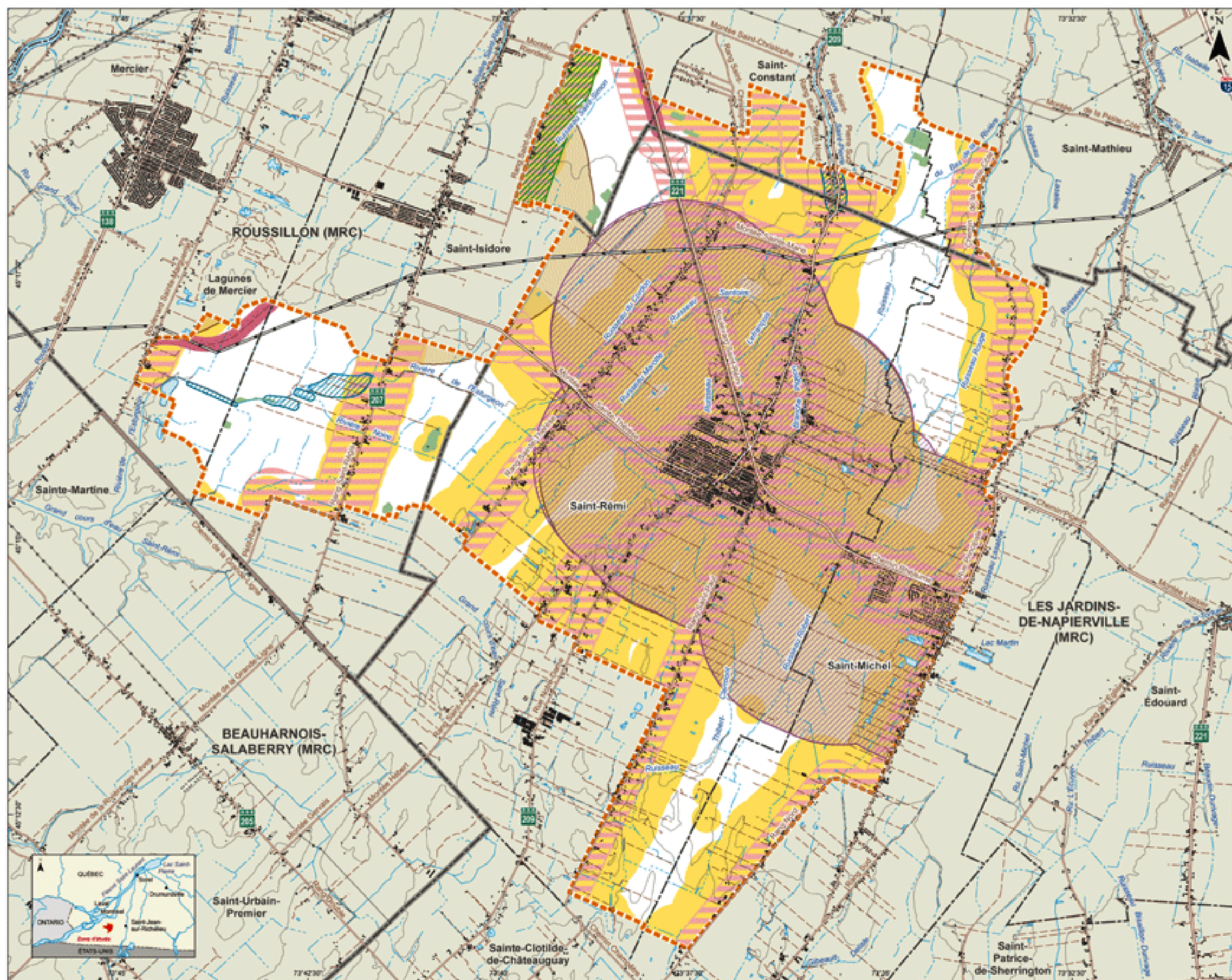
Dans un souci d'uniformisation et parce que  
certaines réglementations municipales sont  
toujours en préparation, Kruger Énergie a utilisé  
750 m comme distance minimale de toute résidence.



Sources :  
BDTG, MNRIF Québec, 2002 - 2008  
MRC de Roussillon et MRC des Jardins-de-Napierville  
SDA, MNRIF Québec, 2009

Projet : 002751  
Fichier : sm05751\_CQin2010\_legimur\_100601.mxd

1er juin 2010



PROJET ÉOLIEN MONTRÉGIE

Interdictions, contraintes et zones sensibles à l'implantation d'éoliennes

PROJET

Zone d'étude

MUNICIPALITÉS DE LA MRC DE ROUSSILLON

- Périmètre d'urbanisation (2 km)
- Résidence (500 m, Saint-Constant 750 m) et autre bâtiment (250 m)
- Voie de chemin de fer (125 m)
- Route agricole (500 m, Saint-Constant 750 m)
- Zone de contrainte naturelle
- Réseau cyclable régional (500 m, Saint-Constant 750 m)
- Massif boisé (coupe de plus de 1 ha)

MUNICIPALITÉS DE LA MRC DES JARDINS-DE-NAPIERVILLE

- Périmètre d'urbanisation (2 km)
- Habitation (750 m) et autre bâtiment (250 m)
- Immeuble protégé (2 km, 750 m pour le camping)
- Rue, chemin ou route (300 m)

INTERDICTIONS GÉNÉRALES

- Cours d'eau ou plan d'eau (15 m)
- Milieu humide (15 m)
- Zone de protection des infrastructures de télécommunications

AUTRES CONTRAINTES ET ZONES SENSIBLES

- Gazoduc (125 m)
- Érablière à potentiel agricole de 4 ha et plus
- Sol organique
- Banc d'emprunt
- Zone d'interdiction de captage des eaux souterraines
- Zone sensible des chiroptères

LIMITES ET INFRASTRUCTURES

- Limite municipale ; limite de MRC
- Route principale ; route secondaire ou rue
- Chemin de fer
- Ligne de transport d'électricité
- Gazoduc
- Tour de télécommunications

0 0,65 1,3 1,95 2,6 km

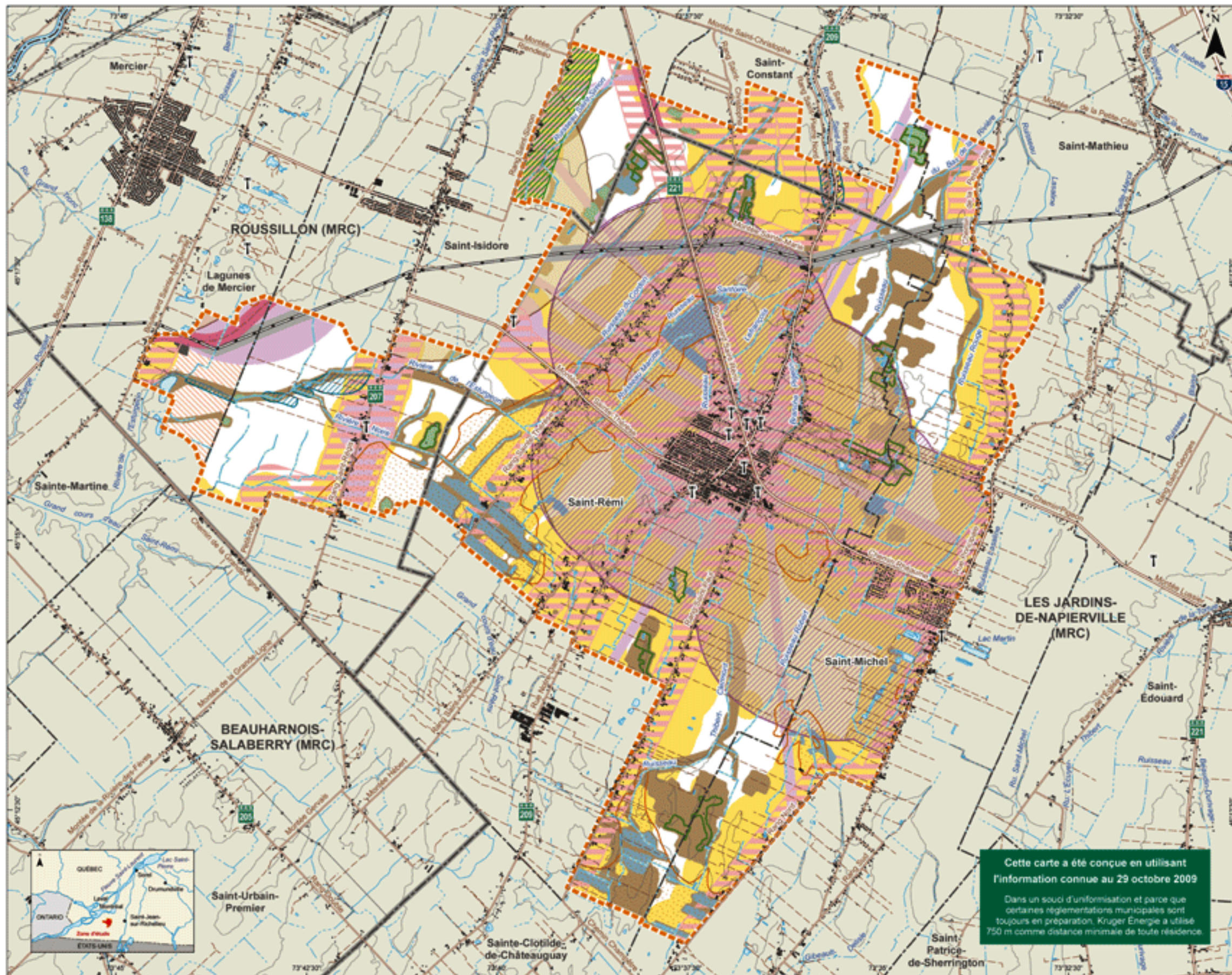
Projection MTM, fuseau 6, NAD 83

Équidistance des courbes : 10 m

Sources :  
SD10, MRNF Québec, 2002 - 2008  
MRC de Roussillon et MRC des Jardins-de-Napierville  
SDA, MRNF Québec 2005

Projet : 605751  
Fichier : snc605751\_C0jun2010\_carte\_100601.mxd

1er juin 2010



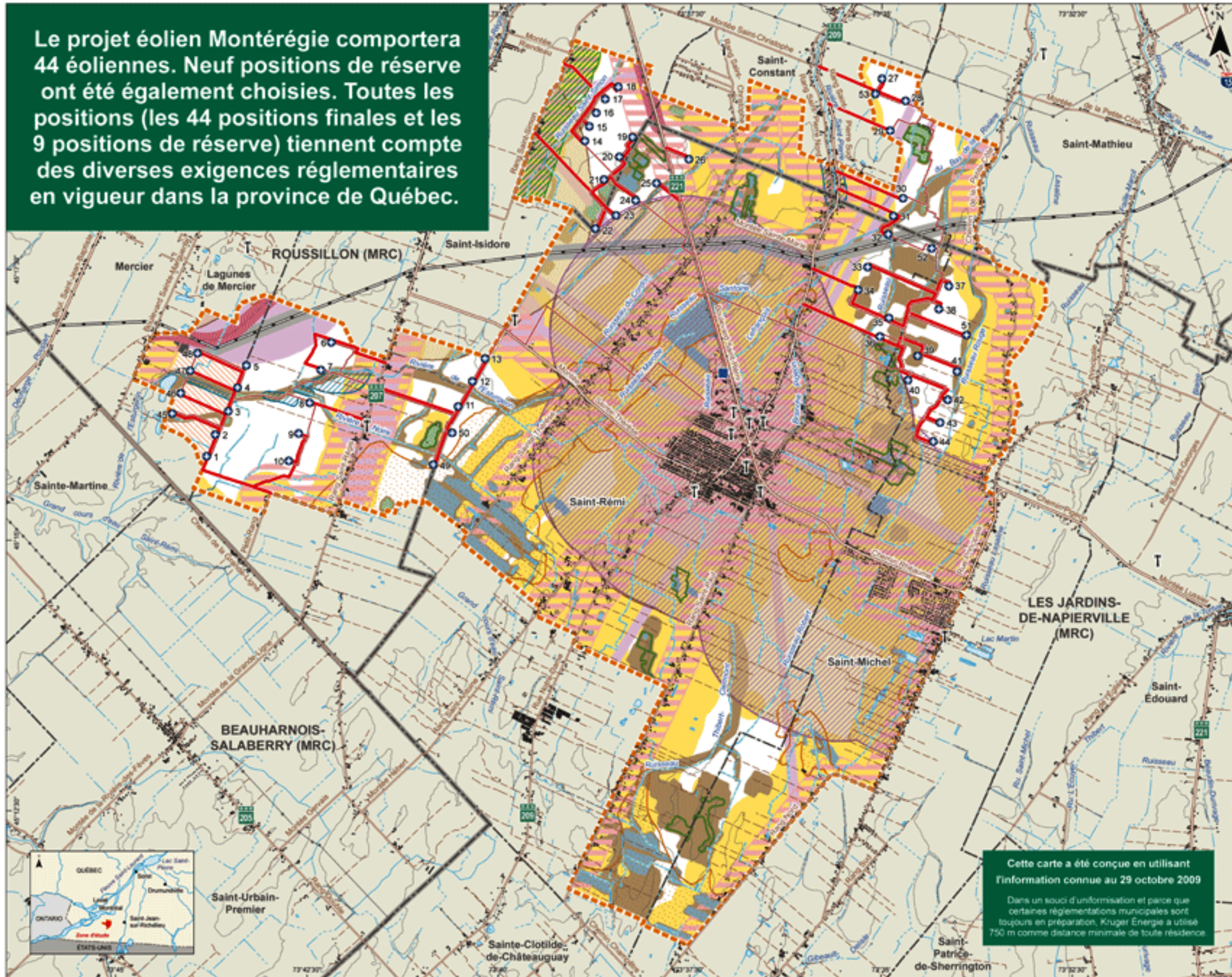
Cette carte a été conçue en utilisant l'information connue au 29 octobre 2009

Dans un souci d'uniformisation et parce que certaines réglementations municipales sont toujours en préparation, Kruger Énergie a utilisé 750 m comme distance minimale de toute résidence.





Le projet éolien Montérégie comportera 44 éoliennes. Neuf positions de réserve ont été également choisies. Toutes les positions (les 44 positions finales et les 9 positions de réserve) tiennent compte des diverses exigences réglementaires en vigueur dans la province de Québec.



**PROJET ÉOLIEN MONTE RÉGIE**  
Interdictions, contraintes et zones sensibles à l'implantation d'éoliennes (sites d'implantation de juin 2010)

- PROJET**
- Zone d'étude
  - Site d'implantation d'une éolienne (incluant 9 positions de réserve)
  - Poste éleveur
  - Chemin d'accès projeté
  - Réseau collecteur projeté
- MUNICIPALITÉS DE LA MRC DE ROUSSILLON**
- Périmètre d'urbanisation (2 km)
  - Résidence (500 m, Saint-Constant 750 m) et autre bâtiment (250 m)
  - Voie de chemin de fer (125 m)
  - Route agricole (500 m, Saint-Constant 750 m)
  - Zone de contrainte naturelle
  - Réseau cyclable régional (500 m, Saint-Constant 750 m)
  - Massif boisé (coupe de plus de 1 ha)
- MUNICIPALITÉS DE LA MRC DES JARDINS-DE-NAPIERVILLE**
- Périmètre d'urbanisation (2 km)
  - Habitation (750 m) et autre bâtiment (250 m)
  - Immeuble protégé (2 km, 750 m pour le camping)
  - Rue, chemin ou route (300 m)
- INTERDICTIONS GÉNÉRALES**
- Cours d'eau ou plan d'eau (15 m)
  - Milieu humide (15 m)
  - Zone de protection des infrastructures de télécommunications
- AUTRES CONTRAINTES**
- Gazoduc (125 m)
  - Érable à potentiel acéricole de 4 ha et plus
  - Sol organique
  - Banc d'emprunt
  - Zone d'interdiction de captage des eaux souterraines
  - Zone sensible des chiroptères
- LIMITES ET INFRASTRUCTURES**
- Limite municipale ; limite de MRC
  - Route principale ; route secondaire ou rue
  - Chemin de fer
  - Ligne de transport d'électricité
  - Gazoduc
  - Tour de télécommunications

0 0,65 1,3 1,95 2,6 km  
Projection MTM, fuseau 8, NAD 83  
Équidistance des courbes : 10 m

Sources :  
SDTQ, MRNF Québec, 2002 - 2006  
MRC de Roussillon et MRC des Jardins-de-Napierville  
SDA, MRNF Québec 2005

Projet : 605751  
Fichier : sru605751\_C0qu2010\_conslayout\_100601.mxd

1er juin 2010

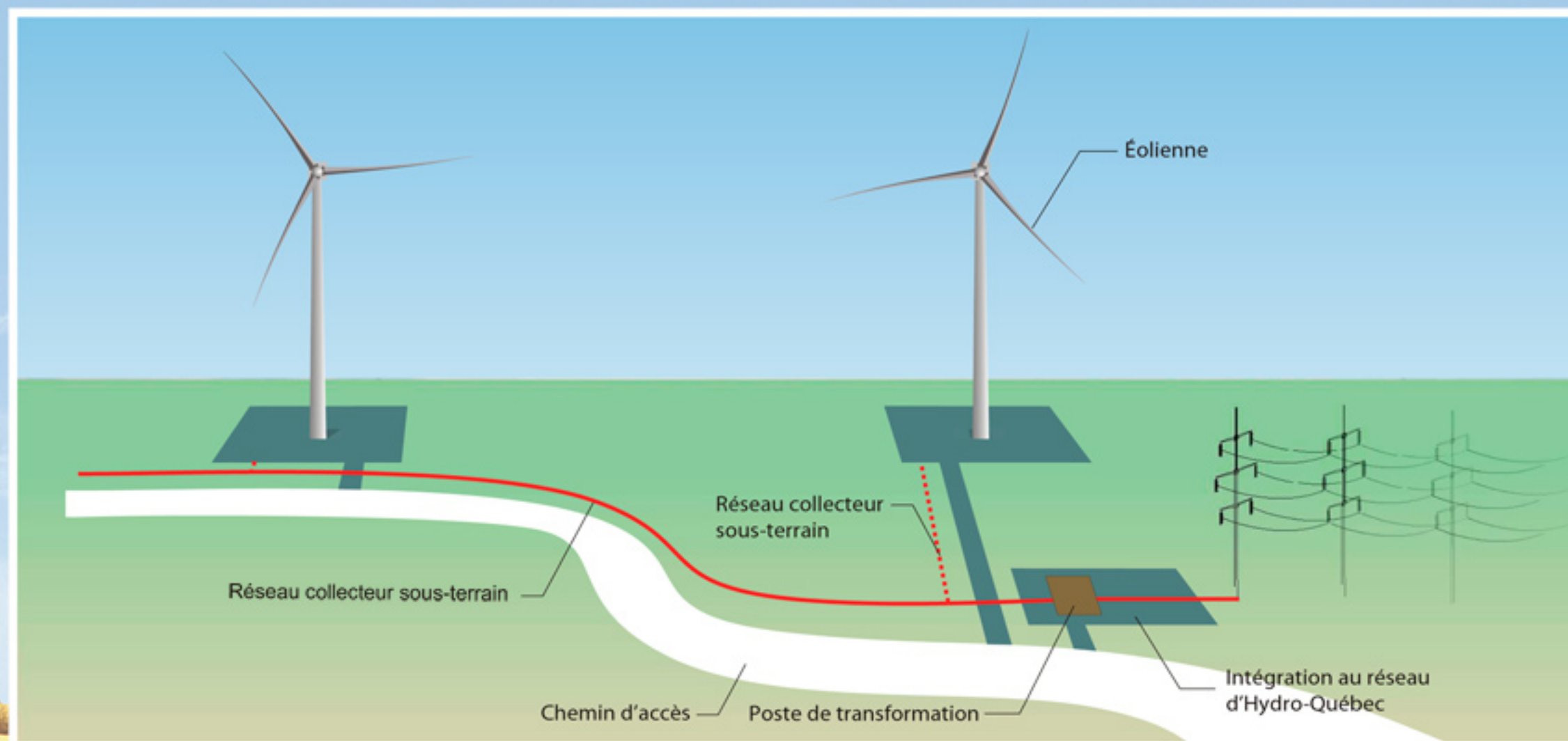
**SNC-LAMALIN**  
Environnement

Cette carte a été conçue en utilisant l'information connue au 29 octobre 2009

Dans un souci d'uniformisation et parce que certaines réglementations municipales sont toujours en préparation, Kruger Énergie a utilisé 750 m comme distance minimale de toute résidence.

## Fonctionnement d'un parc éolien

La production d'électricité à partir du vent est un processus relativement simple. Lorsque les pales d'une éolienne sont en mouvement, elles activent l'arbre de transmission qui permet de transmettre l'énergie au générateur qui produit l'électricité. L'électricité produite est ensuite envoyée à un petit transformateur situé à la base de l'éolienne. Le transformateur change la tension et la fréquence du courant (à 34,5 kV) pour qu'il puisse être transmis sur le réseau collecteur du parc éolien. Celui-ci est souterrain sur les terres privées. Le réseau collecteur permet d'acheminer l'électricité produite par le parc éolien à un poste de transformation. Ce dernier permet d'augmenter la tension afin que l'électricité puisse être acheminée au réseau d'Hydro-Québec.



## Le développement éolien et l'agriculture

### • Espace utilisé :

- Aire de travail en phase de construction : 7500 m<sup>2</sup> (0,75 ha)
- Aire de travail en phase d'opération : 100 m<sup>2</sup> (0,01 ha)

### • Largeur des chemins d'accès :

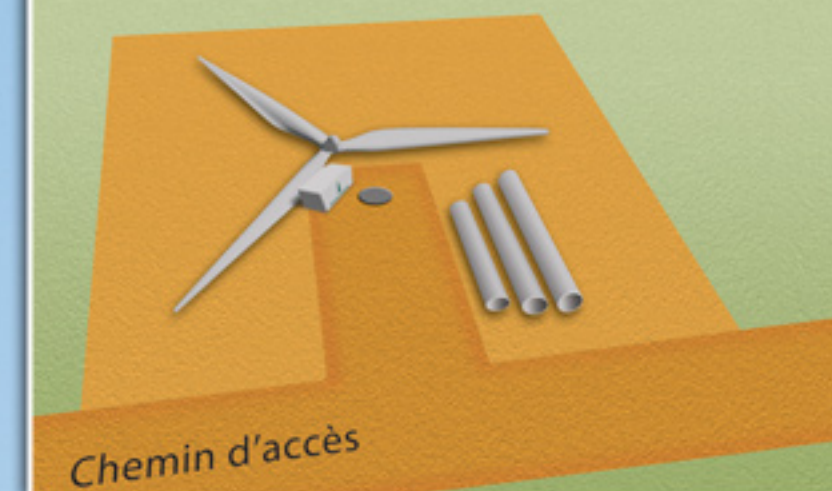
- En phase de construction : 7 à 10 mètres
- En phase d'opération : 5 mètres

### • Intégration du projet à l'usage agricole :

- Consultation des propriétaires de terrains afin de déterminer l'emplacement des infrastructures
- Chemins d'accès, réseau collecteur et éoliennes situés principalement en bordures de lots, de boisés, de rivières ou de fossés
- Prélèvement et préservation de sol arable avant la construction
- Remise en état des superficies non utilisées à la suite de la construction pour fins de remise en culture
- Enfouissement du réseau collecteur
- Protection du drainage agricole

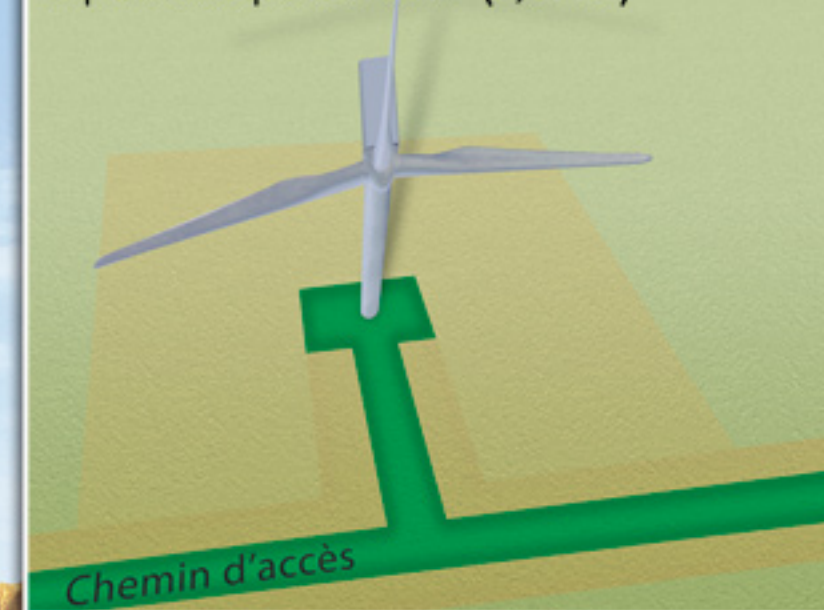
### Phase de construction

Aire de travail de 7500 m<sup>2</sup> (0,75 ha)



### Phase d'opération

Espace occupé de 100 m<sup>2</sup> (0,01 ha)

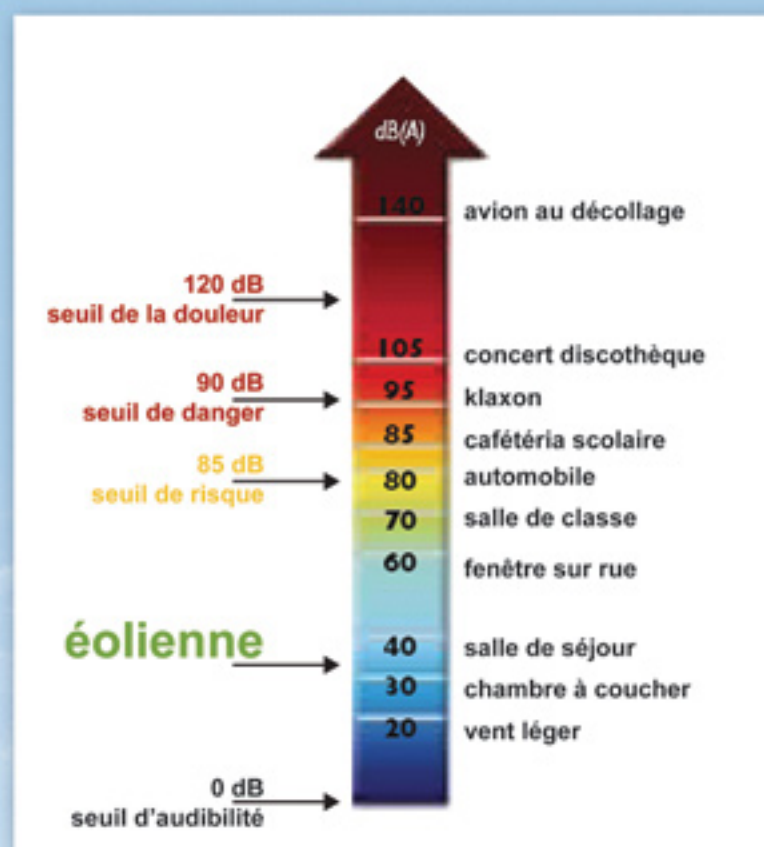


# PROJET ÉOLIEN Montérégie

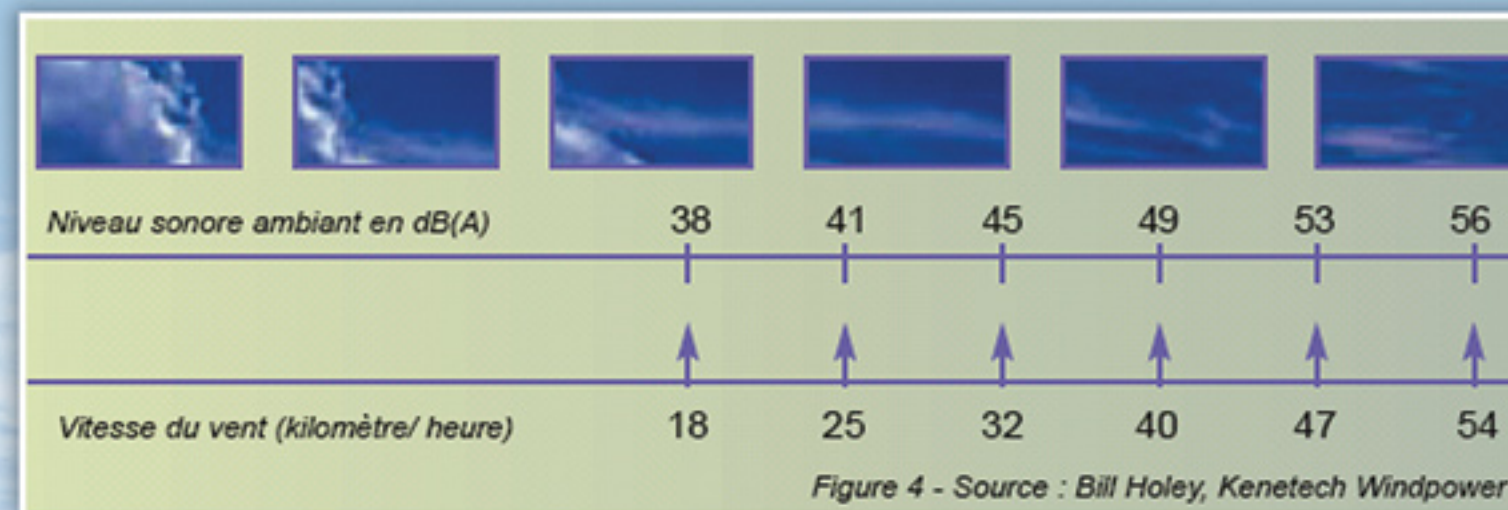
## Émissions sonores du parc éolien

### Respect des critères du MDDEP

45 dBA jour et 40 dBA nuit (environ 37 dBA à 350 mètres)



Source: Agence de l'environnement et de la Maîtrise de l'énergie (France)



PROJET ÉOLIEN  
**Montréal**

## Foire aux questions

Dans un effort de transparence, les réponses aux questions reçues lors des rencontres publiques antérieures sont publiées sur le site Web [www.projeteolienmonteregie.com](http://www.projeteolienmonteregie.com), de même que les réponses aux questions reçues par le biais de courriels ou d'appels à la ligne 1-800.

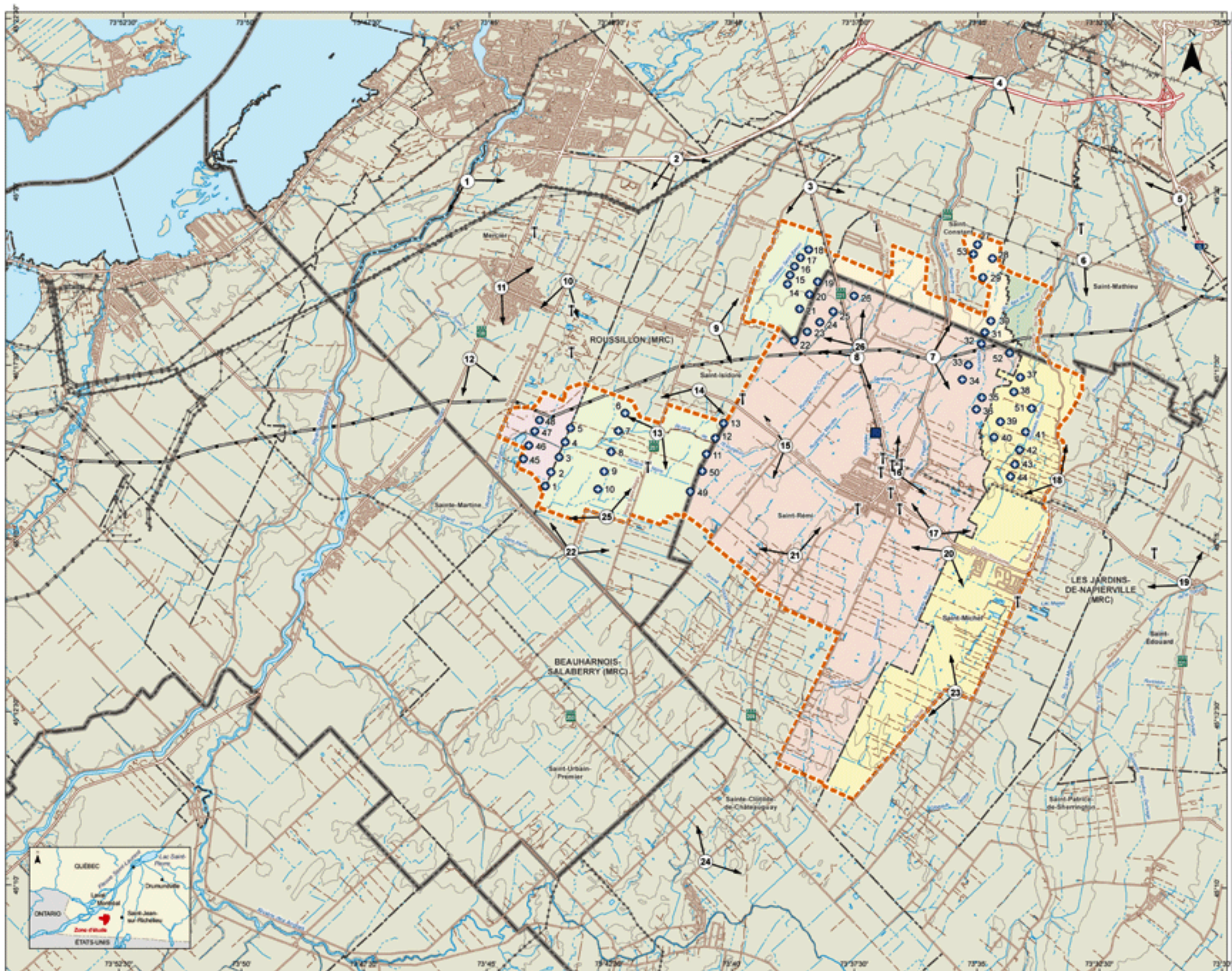
Environ 140 questions ont été traitées et voici une liste des principaux sujets abordés :

- Questions générales
- Durée de vie et démantèlement du parc éolien
- Localisation du parc éolien
- Implantation du parc éolien
- Questions environnementales
- Besoin énergétique
- Implication des citoyens et développement durable
- Transparence
- Impacts sur la santé humaine et prévention
- Impacts sur les télécommunications et champs électro-magnétiques
- Impacts sonores
- Impacts des infrasons
- Impacts sur les terres agricoles
- Impacts sur le paysage
- Impacts sur la valeur immobilière des résidences
- Caractéristiques des éoliennes et aspects techniques
- Retombées économiques
- Contributions volontaires versées aux municipalités
- Paiements aux propriétaires
- Entretien d'un parc éolien

Nous vous invitons à consulter les réponses données à ces questions et n'hésitez pas à nous contacter pour nous en soumettre d'autres.

Téléphone : 1 866 661-7554

Courriel : [ke\\_monteregie@krugerenergie.com](mailto:ke_monteregie@krugerenergie.com)



**ÉTUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT**

**PROJET ÉOLIEN MONTÉRÉGIE**

**Points de vue de simulation visuelle**

- Point de vue
- PROJET**
- Zone d'étude
- Site d'implantation d'une éolienne (incluant 9 positions de réserve)
- Poste élévateur
- MUNICIPALITÉS**
- MRC DE ROUSSILLON**
- Mercier
- Saint-Constant
- Saint-Isidore
- Saint-Mathieu
- MRC DU JARDIN DE NAPIERVILLE**
- Saint-Michel
- Saint-Rémi
- LIMITES ET INFRASTRUCTURES**
- Limite municipale; limite de MRC
- Route principale; route secondaire ou rue
- Autoroute 30 projetée
- Chemin de fer
- Ligne de transport d'électricité
- Gazoduc
- Tour de télécommunications

Cette carte a été conçue en utilisant l'information connue au 29 octobre 2009



Sources :  
BDTG, MRF Québec, 2002 - 2008  
SDA, MRF Québec, 2005  
Projet : 605731  
Fichier : snc05731\_CQpin2010\_pluv\_10001.mxd

1er juin 2010

